



Notes

pour une allocution de

Monsieur Claude Trudel

Maire de l'arrondissement de Verdun
Leader de la majorité au conseil municipal de Montréal
Président du conseil d'administration de la STM
Président de l'assemblée du conseil d'agglomération

**à l'occasion de l'assemblée
du conseil d'arrondissement du 5 juin 2007**

Le mardi 5 juin 2007 à 19h00
à la Mairie d'arrondissement

L'allocution lue fait foi

Chers collègues,
Chers concitoyens,

Le travail d'un élu municipal, appuyé par celui des cadres et des employés municipaux, est, entre autres, d'offrir aux citoyens des services de qualité et une saine vie démocratique, ainsi que de défendre leurs intérêts auprès d'autres instances gouvernementales et paragouvernementales. Ces propos introduisent le rapport des actions réalisées par votre conseil d'arrondissement au cours des derniers mois. Ce rapport, je le dis avec fierté et satisfaction, est riche en réalisations de toutes sortes. Des réalisations bénéfiques pour l'ensemble de nos concitoyens.

Que l'on parle d'environnement, de développement, d'aménagement urbain, de vie démocratique, de sécurité ou d'activités culturelles, récréatives et sportives, les Verdunois et les Verdunoises ont de quoi être satisfaits de ce que notre administration a accompli depuis mon rapport de novembre 2006.

En novembre, justement, la Ville de Montréal adoptait son budget pour l'ensemble du territoire. À Verdun, ce budget s'est traduit, pour une sixième année consécutive, par une baisse du compte de taxes pour 61,9 % des contribuables du secteur résidentiel et 90 % de ceux du secteur non résidentiel.

J'ai alors annoncé que, contrairement à ce qui a eu cours en 2006, l'arrondissement n'avait pas imposé pour 2007 une taxe locale ou taxe d'arrondissement. Toutefois, pour compenser l'écart entre la hausse des dépenses et le gel de la dotation accordée par la Ville de Montréal, l'arrondissement avait décidé de recourir au surplus libre accumulé. Pour 2007, nous prévoyons ainsi nous approprier environ 2 M\$ à ce poste. Je tiens à préciser de nouveau que l'utilisation des surplus doit demeurer une mesure exceptionnelle. En fait, nous avons terminé l'année 2006 avec un surplus de 2,3 M\$ que nous avons immédiatement retourné aux surplus accumulés.

Suite aux recommandations de la Commission de la circulation et des travaux publics, nous avons adopté une nouvelle tarification pour les stationnements et les parcomètres. Cette tarification, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007, vise à inciter les citoyens, et plus particulièrement les travailleurs, à utiliser davantage le transport en commun pour leurs déplacements quotidiens. Cela est d'ailleurs conforme au Plan d'urbanisme et au tout nouveau Plan de transport de la Ville de Montréal qui privilégient le transport collectif comme mode de transport de l'avenir.

Notre action en ce sens ne s'arrêtera pas là. Nous prévoyons en effet ajuster, d'ici quelques années, le prix du permis mensuel de stationnement à celui de la « CAM ». Je rappelle cependant que nous maintiendrons, au bénéfice des résidents, la gratuité pour la très grande majorité des stationnements à vocation résidentielle, sur rue et hors rue, et des stationnements à vocation récréative ou administrative.

S'agissant de préoccupations environnementales, nous avons déjà commencé à poser des gestes concrets, en adoptant un règlement qui vise à réduire les nuisances causées par le ralenti inutile des véhicules moteurs. Nous croyons qu'il s'agit d'un moyen efficace pour diminuer les émanations des véhicules automobiles qui provoquent le réchauffement de la planète et qui nuisent à la santé des citoyens.

En outre, sur recommandation de la Commission de l'environnement, l'arrondissement s'apprête à lancer une campagne de sensibilisation au recyclage pour nous permettre d'atteindre, conformément aux exigences gouvernementales, un taux de récupération et de valorisation de 60 % des matières résiduelles.

Nous voulons atteindre cet objectif et demandons la collaboration de tous et chacun pour y parvenir. Comme vous le savez, le recyclage est obligatoire sur le territoire de Verdun depuis 2004. Afin d'aider les citoyens à mieux recycler, l'arrondissement prévoit déployer des ressources dédiées à la sensibilisation et au recyclage.

L'arrondissement a également convenu de se doter de poubelles pour piles usées et d'en implanter dans chacune de ses installations.

Depuis plusieurs années, la propreté figure également au cœur de nos préoccupations. Le coup d'envoi de notre campagne annuelle de propreté est, sans contredit, le nettoyage des berges, organisé avec l'active collaboration du député Henri-François Gauthier. Ce grand festival de la nature et de la propreté a réuni, le 5 mai dernier, plus de 600 jeunes et moins jeunes Verdunoises et Verdunois enthousiastes.

De son côté, l'équipe des Travaux publics multiplie les interventions dans les rues, trottoirs et parcs pour nous offrir un environnement encore plus propre.

Comme le dit notre slogan, les Verdunois sont respectueux de nature... et nous voulons continuer d'en faire la démonstration.

Dans la foulée de cette campagne de propreté, nous avons procédé le 15 mai dernier, au *Coup de balai sur Wellington*, en partenariat avec les commerçants de la rue Wellington. Nous voulions par cette activité inviter les commerçants et les résidants à se soucier de la propreté de leur environnement immédiat.

Je me réjouis du fait que, contrairement à d'autres territoires, nous n'aurons pas à exercer de coercition pour améliorer la propreté de notre arrondissement.

Poursuivant son développement harmonieux et toujours en lien avec les principes de développement durable, le quartier de L'Île-des-Sœurs a fait l'objet de plusieurs interventions, au cours des derniers mois.

Par exemple, nous avons approuvé, en décembre dernier, une résolution par laquelle l'arrondissement a fait cession, à *titre gratuit*, d'une *servitude perpétuelle de conservation et de non construction* dans le boisé du Domaine Saint-Paul et le Lac des Battures.

L'arrondissement s'est engagé à ne faire aucun changement d'affectation aux aires ainsi protégées, que ce soit par le biais d'une vente, d'un échange ou d'une transaction sans que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs n'ait été préalablement consulté. De même, l'affectation « conservation » ne pourra être modifiée sans cette consultation préalable.

Je souligne qu'il s'agit d'une première au Québec. Jamais dans l'histoire de la conservation des habitats naturels au Québec, une ville n'a conclu une entente d'une telle amplitude avec le Ministère et nous sommes extrêmement fiers que le secteur de L'Île-des-Sœurs ait, encore une fois joué, un rôle de pionnier à ce chapitre.

En outre, par le biais de cette nouvelle entente, 21 hectares se sont ajoutés aux cinq hectares de la forêt du Domaine Saint-Paul qui étaient déjà grevés d'une servitude - portant ainsi le nombre d'hectares protégés à 26, soit la totalité de la forêt du Domaine Saint-Paul et le Lac des Battures.

Je suis convaincu que tout comme moi, vous êtes sensibles à la richesse de ce patrimoine que nous léguons aux générations futures.

Les Verdunois du quartier de L'Île-des-Sœurs ont aussi été heureux d'apprendre que la ligne 12 est en service le dimanche depuis le 8 janvier dernier. Les premiers résultats sont à ce point bons que la STM entend étendre le service dès la fin de l'été, tout en améliorant celui de la ligne 168.

Les travaux d'aménagement du golf écologique progressent selon l'échéancier. Nous avons d'ailleurs procédé le mois dernier à la signature des actes officialisant les contrats d'emphytéoses pour l'aménagement et l'exploitation d'un golf écologique, d'un spa nordique et d'un sanctuaire. Parlant de ce projet particulier, l'arrondissement a mis en place, avec

l'active collaboration d'un groupe de citoyens particulièrement touchés, des mesures plus sévères concernant le transport de terre afin de minimiser les inconvénients pour les riverains. Il est prévu que cette phase se termine d'ici quelques mois, puisque les installations doivent être en service en 2008.

Vous avez sûrement constaté le début des travaux de construction des futurs quartiers généraux de Bell Canada, sur la Pointe nord du quartier de L'Île-des-Sœurs. Le 6 février dernier, nous avons approuvé le PIIA autorisant la société Canderel, promoteur du projet, à débiter la phase 1 de ce vaste complexe dont les travaux devraient être complétés en septembre 2008.

Deux mois auparavant, nous avons procédé à la signature des actes officialisant l'acquisition, par l'arrondissement de Verdun, des berges et des emprises routières de la Pointe nord. C'était le maillon qui nous manquait pour amorcer le développement de ce site recherché autant pour sa qualité de vie que pour sa proximité du centre-ville de Montréal.

Conforme au plan stratégique de développement de l'arrondissement et s'inscrivant dans le plan d'action *Imaginer-Réaliser Montréal 2025*, le développement de la Pointe nord, fenêtre par excellence de L'Île-des-Sœurs et de la Ville de Montréal, permettra le réaménagement des entrées et des sorties de L'Île-des-Sœurs, la construction immobilière, de même que l'aménagement de pistes multifonctionnelles le long des berges.

Le scénario d'aménagement du réseau routier prévoit l'implantation de trois carrefours giratoires, sur la Pointe nord, à proximité du nouveau siège social de Bell et du développement résidentiel de la Corporation Proment.

Les voies d'entrée et de sortie, actuellement à sens unique, seront, quant à elles, converties en une circulation à double sens. Ce réaménagement multiplie ainsi par deux les possibilités d'accéder ou de quitter le quartier de L'Île-des-Sœurs.

En plus de mettre fin aux problèmes d'entrecroisement de véhicules à des endroits stratégiques, cette nouvelle configuration assurera une meilleure fluidité routière en plus d'améliorer la circulation des véhicules d'urgence.

Je tiens à préciser que les travaux seront réalisés par phases afin de minimiser les inconvénients.

Nous reparlerons de ce nécessaire projet lors d'une séance d'information qui aura lieu le 19 juin prochain à 19 h au centre Elgar.

Parlant de séance d'information, les projets de la Pointe nord ont donné lieu à une autre manifestation de la santé de la vie démocratique à Verdun. Une présentation de ces projets s'est en effet tenue le 27 février, au Centre Elgar, en présence de plus de 150 citoyens.

Les citoyens qui se sont déplacés ont été à même de constater que les projets retenus – tant ceux du futur complexe Bell que ceux du réaménagement routier - ont fait l'objet de nombreuses études et d'analyses approfondies et que, comme il le fait toujours, l'arrondissement ne laisse pas place à l'improvisation dans l'élaboration et la gestion de ces travaux d'envergure.

Nous avons également poursuivi notre mécanisme de consultation informel en tenant une deuxième rencontre de type « Town Hall », le 4 décembre, aux Ateliers municipaux. Près de 30 personnes y ont assisté. La prochaine rencontre devrait se dérouler au début de l'automne dans le quartier de L'Île-des-Sœurs.

Enfin, les rencontres individuelles *Mardi du citoyen* continuent de susciter l'intérêt des Verdunois et des Verdunoises.

Par ailleurs, j'ai annoncé en février dernier le remaniement de certaines commissions de l'arrondissement.

Ainsi la Commission de l'urbanisme et de l'environnement est devenue la Commission de l'environnement à laquelle s'est greffée la charge de l'accès universel.

La Commission de l'habitation et du développement communautaire est devenue, quant à elle, la Commission de l'urbanisme, de l'habitation et du développement communautaire.

Après une année à la mairie de Verdun, j'ai pu constater les forces et les intérêts personnels de chacun des conseillers de notre arrondissement et ainsi remanier la composition de ces commissions en fonction de leurs compétences respectives. Je suis fier de pouvoir compter sur l'appui de ces personnes de grand talent, qui en plus de cumuler diverses fonctions, s'assurent de servir les intérêts de leurs concitoyens au meilleur d'eux-mêmes.

Voilà donc de beaux projets réalisés à Verdun pour les Verdunois. Ils s'ajoutent à une liste déjà longue de réalisations dont, pour ne mentionner que celles-là, l'Espace Françoise Kayler sur le toit du stationnement Éthel, la résidence pour personnes âgées, dont la construction débutera cet été sur le boulevard Gaétan-Laberge et la nouvelle version de la Politique familiale adoptée le mois dernier.

Qui dit réalisations, dit plan d'action. Je rappelle que tous les gestes posés et les décisions entérinées au cours des derniers mois se sont appuyés sur le Plan stratégique de développement dont l'arrondissement s'est doté en 2005 et auquel le Conseil continue d'adhérer.

Mesdames et Messieurs, vous le savez : derrière toutes ces réalisations, il y a un capital humain important et surtout dédié. Je profite donc de l'occasion pour remercier tous et chacun très sincèrement :

tout d'abord, mes collègues du Conseil, pour leur appui soutenu et les nombreuses heures qu'ils consacrent à l'enrichissement de notre collectivité;

les membres des commissions et des comités de l'arrondissement pour le travail accompli au cours des derniers mois. Leurs délibérations auront permis aux membres du Conseil de prendre des décisions éclairées au bénéfice de la communauté;

enfin, les employés de l'arrondissement pour leur engagement et leur dévouement de tous les instants.

Je remercie également les citoyens qui prennent la peine de se déplacer pour nous rencontrer, que ce soit lors des séances du Conseil, des « Mardi du citoyen », des *Town Hall meetings* »

ou dans le cadre de rencontres d'information comme celles organisées en février dernier dans le quartier de L'Île-des-Sœurs ou, plus récemment, au Centre culturel.

Tous ensemble, vous contribuez à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de notre communauté.

Je vous remercie de votre attention.